Nouvelles d'Europe. Avril 2011. N° 1114

La stratégie européenne climat-énergie

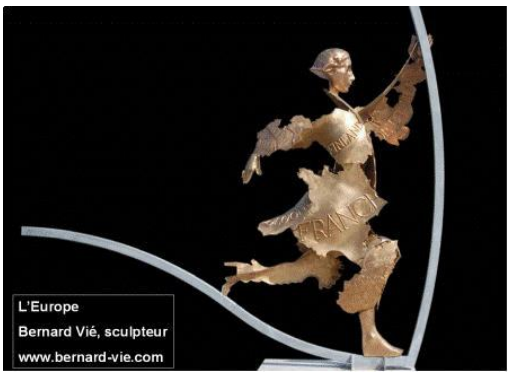

François Vié. Chronique hebdomadaire d'actualité sur l'Union européenne. Diffusion sur Radio PFM (99.9) lundi à 11h, mardi à 14h, mercredi à 6h 45, jeudi à 8h et vendredi à 9h. Les chroniques peuvent être écoutées et lues sur **nouvellesdeurope.com**

Le 8 mars, Connie Hedegaard a présenté deux documents de la Commission européenne sur les stratégies en matière de climat et d'économie d'énergie.

Concernant le climat, l'Union européenne est en passe de respecter ses engagements de réduction d'émission de CO^2 pour 2020, pris en application du protocole de Kyoto. En 2007 l'Europe a confirmé ses engagements en adoptant un objectif de 20% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour 2020 par rapport à 1990. La nouvelle feuille de route européenne sur le climat fixe les objectifs de réduction à 25 % pour 2020. Selon les organisations écologiques, l'objectif de 30%, demandé par certains Etats, aurait un effet positif en termes d'innovation, d'emploi, de croissance, de sécurité énergétique. Il n'est pas retenu.
En ce qui concerne les objectifs à plus long terme, c'est-à-dire 2050 : pour tenter de limiter le réchauffement climatique à 2°, les pays industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions de CO^2 de 80% à 95% en 2050 par rapport à 1990. La nouvelle feuille de route européenne sur le climat fixe les objectifs de réduction à 80%.
Le document détaille des objectifs par secteur : production énergétique, industrie, transports, logement, agriculture. Des investissements sont nécessaires dans les énergies renouvelables, les réseaux intelligents, le logement passif, le stockage de carbone, l'électrification des transports. Au total 270 milliards d'Euros devront être dépensés par an pendant 40 ans. En contrepartie, les économies en dépenses d'énergies fossiles seraient de 175 à 320 milliards par an.

Un deuxième document a été présenté : le « Plan efficacité énergétique 2011 ». En 2007 l'Europe adoptait les objectifs pour l'année 2020 dits 20-20-20 : 20% de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique et 20% d'économie énergie. L'objectif concernant les économies d'énergie n'avait pas un caractère obligatoire pour les Etats. Le même objectif est repris dans le nouveau plan, et il n'est toujours pas contraignant. Les organisations écologiques, de ce fait, doutent de son efficacité. Mais les Etats, poussés par les lobbies du gaz et de l'électricité, sont opposés à toutes contraintes.
Selon la Commission, le potentiel d'économies irait jusqu'à 1000 euros par ménage chaque année, et permettrait la création de 2 millions d'emplois. Les mesures préconisées portent sur l'isolation des bâtiments publics, la formation des professionnels du bâtiment, l'encouragement aux entreprises spécialisées, des normes plus sévères sur les appareils électroniques, les systèmes de gestion du trafic et les réseaux électriques intelligents.

L'Europe maintient sa politique d'efficacité énergétique. La consommation d'énergie primaire par habitant, en Europe comme en Russie, est de 3.63 tonne-équivalent-pétrole en 2007. Celle de chaque Américain est de plus du double : 7.87 TEP/an. Celle de chaque Chinois est 2 fois moindre : 1.55 TEP/an, mais en progression. L'intensité énergétique de l'Europe, c'est-à-dire le rapport de la consommation d'énergie au PIB, est la plus faible au monde. L'Europe mérite son rôle de leader de l'efficacité énergétique et est légitime à pousser les négociations internationales pour le climat. Il lui reste toutefois des efforts à faire pour atteindre les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés.